



Réunion des Présidents de clubs et du CD 50 Coutances le 14 octobre 2015

Absent: Club de Bréhal

Absents excusés : Damien LETULLE, Eugénie LAUNAY

Le Président ouvre la séance en accueillant le nouveau Président du club d'Agon-Coutainville. Il lui souhaite la bienvenue dans cette réunion.

Par contre il est dommage qu'un seul club ne soit pas présent et n'envoie pas de représentant.

Des rappels sont donnés concernant l'organisation de compétitions :

Poussins :

- Pour ces archers les arcs ne doivent pas avoir une puissance supérieure de 18 livres notées sur les branches. Sinon il faut un certificat médical du médecin agréé FFTA.
- Les blasons seront de diamètre 80 placés à 1,10 m du sol.

Mandats :

- Le terme invitation doit être employé
- Toutes invitations doivent être validées par l'arbitre responsable de la compétition.
- Une fois validée l'invitation ne peut plus être modifiée.

Organisation :

- Dans l'organisation d'une compétition l'organisateur se met à la disposition de l'arbitre principal qui est le seul responsable.

Tenues :

- Le Président propose un assouplissement qui est accepté par l'ensemble des présents, au lieu d'indiquer tenue blanche ou tenue de club, il faut remplacer par tenue de sport (survêtement), ou de club est obligatoire.
- Par contre, pour les championnats la tenue est de club ou blanche.

Concours jeunes :

- Les minimes et cadets qui tirent en arc à poulies sont sur des blasons de 40.
- Un cadet peut être surclassé pour tirer en équipe. (sur classement simple validé par un médecin)

Rentrée :

- Un tour de table est fait pour connaître les tendances par club. Les clubs de Donville, Montebourg, Villedieu connaissent une progression par rapport à la saison précédente. Pour les autres clubs il est trop tôt pour définir une tendance.
- Actuellement les femmes représentent 28% des effectifs.
- Le certificat médical doit être inférieur à 3 mois.

Formations :

- La formation Trapta a eu 25 participants, David BESSIN en donne une appréciation positive. Deux clubs organisant des compétitions étaient absent dont un excusé au motif que le Président suivait une autre formation
- La formation arbitres a eu 28 participants, il est important de respecter la date butoir d'inscription pour cette formation. Pour éviter des tracas avec la ligue, à compter de l'année prochaine, les

arbitres qui n'auront pas adressé en temps et en heure le document d'inscription au responsable des arbitres la Manche, l'inscription sera individuelle et non prise en charge par le CD. Nous sommes tous des bénévoles et il est normal que chacun respecte l'autre.

- Formation entraîneur, pas de subvention.
- Formation assistant entraîneur pas de prise en charge par la ligue.
- Formation aux duels du 8 novembre sera maintenue s'il y a au minimum 10 inscrits.

Subventions :

- Le conseil départemental attribue au CD 50 :
- 1600€ pour le handicap
- 840€ pour l'achat d'une sono
- 480€ pour la réalisation de flyers

CNDS :

- Formation arbitres : 1 000 € au lieu de 2000 €
- Formation entraîneurs : 0 €
- Incitation à la pratique Féminine : 1 000€
- Handicap pour incitation à la venue dans les clubs : 1 500 €

- Restriction des budgets, et difficultés d'attribution de subventions le choix des actions n'est pas en adéquation avec les réalités du terrain.
- Un seul club a déposé un dossier qui a été refusé

Le Président rappelle qu'il faudra vraiment penser à la mutualisation. Les nouvelles communautés de communes vont nous y obliger. A chacun d'y réfléchir, nous ne pourrions rester sans rien faire, il en va de l'avenir de notre sport.

Tarifs de mise à disposition des matériels du CD 50 :

Afin d'aider les clubs (subventions en baisses) sur proposition du Président, il est décidé de réduire les tarifs de location du matériel du CD mis à disposition des clubs

- Trapta 25€ pour les clubs du 50 qui ont suivi la formation ou excusé car David n'aura pas à se déplacer (chèque caution de 500€)
- Pro-Tente 10€ (la tente avec un chèque caution de 100€ par tente)
Le CD n'ayant plus actuellement de tente à mettre à disposition des clubs suite à son vol. Nous sommes en attente des assurances
- Chronotir, filets, défibrillateur, gratuit.

Divers :

De la publicité est envisagée sur l'écran du Trapta.

Pour le prochain dossier CNDS, des membres du CD 50 pourront se rendre dans des clubs pour connaître les besoins des dits clubs pour avoir un dossier de demande de subvention mutualisé.

Labels :

Présentation de la nouvelle campagne de labellisation par Jean Bernard LANON référent label pour le 50

A ce jour ce sont 9 clubs qui sont labellisés.

- 5 ont obtenu l'argent
- 4 ont obtenu le bronze

Pour cette nouvelle campagne 6 clubs sont en renouvellement.

Calendrier extérieur 2016:

- Donville 23 février après midi du sport adapté
- Coutances 24 avril tir nature (suite réunion ligue la date est fixée au 10 Avril 2016°)
- Les Pieux 8 mai tir 3D
- Villedieu 15 mai 1ere manche DRE et 1ere manche DR
- Agneaux 21/22 mai FITA, Fédéral championnat 50
- ASAM 5 juin FITA championnat 50, Fédéral

- Montebourg 4 juin rassemblement jeunes
- Les Pieux 18/19 juin fédéral
- Montebourg 11 septembre challenge des arbitres

Le président demande que les dates de journée de découverte pour personnes ayant un handicap soient fixées rapidement en informant le Président

Fin de la réunion après un tour de table sans questions particulière

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Le Secrétaire
Jean Bernard LANON